

- PROCÈS-VERBAL -

Nombre de Membres :

- en exercice	15
- présents	09
- votants	12
- quorum	08

date convocation : 09/05/2023

date d'affichage : 10/05/2023

Le Conseil Municipal de CUFFY (Cher) dûment convoqué s'est réuni le MARDI 16 MAI 2023 à 18 H 30 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

Présents : MM. et Mmes HURABIELLE LORRE DUCROT KALUZNY BAUJARD PENARD LEJEUNE PASTOUT BARON

Absents : M. LYON, excusé
M. LESUEUR procuration à Mme LEJEUNE
Mme DUPOUY procuration à M. HURABIELLE
M. PILLIER
Mme ROCHE procuration à M. BARON
Mme CHAHINIAN, excusée

Secrétaire de séance : Mme LORRE

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres du conseil, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

1) COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS / POINT SUR LES TRAVAUX

Dans le cadre du programme de réfection de 7 voies communales, le CM :

- donne le compte-rendu de la réunion d'information organisée le 15 mai à la salle des fêtes des Fourmis au sujet de l'aménagement d'une partie de la rue des Vieilles Rames
- signale que les travaux attribués à l'entreprise AXIROUTE devraient débuter le 19 juin pour s'achever fin juillet
- indique qu'une information sera diffusée à la population (interdiction circulation sauf riverains et services)
- note que cette opération sera financée par un emprunt (200 000 € ou 220 000 €) et l'octroi de subventions au titre de la DETR et du Conseil Départemental.

L'assemblée fait ensuite le point sur les travaux concernant :

- la réfection de la chaussée (nids-de-poule) réalisée dans différents secteurs de la commune à hauteur de 6 000 €
- la pose de carrelage dans la cuisine de la cantine scolaire programmée au mois de juillet (4 578,31 €)
- l'installation de la fibre optique et le changement d'opérateur téléphonique par FREE PRO (mairie / écoles / centre socioculturel)
- la rénovation en cours de l'ancien atelier de peinture situé au Guétin (pose placoplâtre)
- l'entretien (espaces verts / trottoirs / cimetière) effectué par l'agent des services techniques.

2) PERSONNEL COMMUNAL

Afin de pourvoir au remplacement de Mme CHAUMARD qui a fait valoir ses droits à la retraite, le CM décide à l'unanimité à compter du 1^{er} septembre :

- de modifier le temps de travail de Mme SENICA ROCHER (augmentation de 17 à 26/35^{ème})
- de créer un nouveau poste d'adjoint technique à temps non complet
- de réaménager en conséquence les plannings de travail des agents affectés aux services scolaires.

L'assemblée décide également à l'unanimité de créer un emploi d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1^{er} juillet afin d'établir une période de transition avant le départ en retraite de Mme RAIMOND, titulaire du poste de secrétaire de mairie.

Il est aussi noté que durant les congés d'été de l'agent des services techniques, l'association ASER a été contactée pour effectuer des missions de nettoyage et de désherbage.

3) QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- fait le point sur la coupure générale survenue le 5 mai dernier sur le réseau électrique ENEDIS
- rappelle qu'une invitation au challenge Roland RENAULT organisé par le Club de Pétanque « Le Cochonnet » a été transmise au CM et charge Mme LORRE de le représenter lors de cette manifestation
- indique qu'un hommage lui sera également rendu à l'occasion de l'inauguration d'une plaque réalisée à l'initiative du Club des Seniors et qui a été installée au centre socioculturel.

Mme KALUZNY :

- aborde la question de la gestion des déchets lors des locations du centre socioculturel et demande si des mesures de prévention pourraient être mises en place afin d'inciter les locataires au tri
- est avisée que la coupe des tilleuls au lotissement des Merles a été effectuée après consultation des riverains.

M. DUCROT :

- note que l'APE de CUFFY devrait insérer dans le prochain bulletin municipal un article sur sa recherche de bénévoles pour encadrer l'étude surveillée
- rappelle que l'entretien des caniveaux situés le long de la digue au Bec d'Allier relève de la compétence de la DDT – Service Loire
- constate qu'ORANGE n'a toujours pas procédé au remplacement des poteaux téléphoniques implantés vers la station d'épuration du Bec d'Allier et La Croix d'Or et indique qu'une intervention a été sollicitée par le biais d'un autre réseau
- signale que le Comité des Fêtes de CUFFY souhaite créer une section « danses folkloriques » dont les cours se dérouleraient au centre socioculturel le lundi à partir du mois de septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures et cinquante minutes.

Le Maire,

Olivier HURABIELLE



La Secrétaire de séance,

Odile LORRE